



Rapport d'activité du comité de la  
Société pédagogique genevoise  
2018-2019

*Pour des raisons écologiques et économiques, ce document est cette année distribué en format numérique sur le site [www.spg-syndicat.ch](http://www.spg-syndicat.ch) et a été envoyé par email aux membres le 22 mai 2019.*

# Sommaire

Sommaire	2
Billet de la présidente	4
Faîtières et partenaires institutionnels	5
Commission paritaire du statut (RStCE – B 5 10.04)	5
Modernisation de l'EEDP	5
Délégation DGEO – SPG	5
Fédération des enseignant.e.s genevois.es (FEG)	6
Bureau des Associations	6
Commission consultative de l'école inclusive	6
Commission paritaire de la formation (COFOEP)	6
Comité du syndicat des enseignants romands (CoSER)	6
Commission des moyens d'enseignement, des fournitures scolaires et des équipements (COMEFE)	7
Service écoles-médias (SEM)	7
Commission faîtière paritaire FO18	7
DGOMP-syndicats	7
Groupe d'accompagnement : Mise en œuvre du concept de pédagogie spécialisée	8
Commission de l'enseignement spécialisé du SER (CES)	8
Commissions internes	9
Commission interne « MDAS Arts visuels »	9
Commission interne « MDAS Éducation physique »	9
Commission interne « MDAS Musique-rythmique »	9
Commission interne « École inclusive »	9
Commission interne des Coordinateur.trice.s pédagogiques	10
Commission interne « École numérique »	10
Commission interne « Horaire scolaire »	10
Commission interne « Grève des femmes/grève féministe »	10
Commission interne des ECSP	10
Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés	10
Disciplines	11
Allemand et anglais (CEAA)	11
Mathématiques et sciences de la nature (CEMSN)	11
Commission culturelle	11
Langue et culture d'origine (ELCO)	11

IUFE	11
Groupe de coordination IUFE	11
Conseil de l'institut	11
Assemblée de l'IUFE	11
Commission technique stages et emploi IUFE, Commission technique enseignement IUFE, CAS formateur de terrain, Groupe maturité spécialisée pédagogie (MSPE)	12
DÉLÉGATIONS	12
Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné	12
AD du SER	12
AD de la CPEG	13
SPG	13
Bureau de l'AD de la SPG	13
Service des écoles – Ville de Genève	13
Commissions et délégué.e.s	14
Comptes	18
Compte de résultat	18
Bilan	19
Budget	20
Rapport financier du fonds de lutte	21
Rapport financier du fonds de soutien juridique	22
Rapport des vérificateurs des comptes	23

# Billet de la présidente

Cette année, marquée par le sceau du changement (présidence, direction générale), a été surtout l'occasion de poser les bases d'une collaboration constructive avec les différents partenaires de la Société pédagogique genevoise et de redéfinir le partenariat social.

Les membres d'un comité particulièrement investi se sont consacrés avec détermination et conviction aux différents dossiers qu'ils ont accepté de suivre. Néanmoins, le comité a fonctionné en sous-effectif et n'a pas pu couvrir toutes les commissions dans lesquelles la SPG peut être représentée. Ainsi, c'est un siège vide qui a souvent été laissé à l'IUFE. Heureusement que des liens solides avec l'institution permettent pour l'instant de maintenir un dialogue.

Une énergie importante a été dévolue au soutien des enseignant.e.s en difficultés, notamment avec des classes difficiles. Le canton ne se donne pas les moyens de proposer à ses usager.ère.s l'école inclusive qu'il promet. De nombreux enseignant.e.s souffrent de ne pouvoir répondre aux besoins de tou.te.s leurs élèves et de devenir ainsi des agent.e.s générateur.trice.s d'inégalités dans une école élitiste qui n'a d'inclusif que le nom. Cette école qui refuse de promouvoir la nouvelle orthographe. Cette école aux grilles horaires surchargées qui n'arrive pas à renoncer à sa logique cumulative pour entrer enfin dans une approche transversale. Cette école normative qui inflige une violence forte à ses élèves, violence à laquelle certain.e.s répondent par des comportements d'opposition face auxquels de nombreux.ses enseignant.e.s se sentent de plus en plus démuni.e.s.

Cette année 2019 est marquée également par la grève féministe/grève des femmes. La SPG, représentant un corps professionnel composé à 85% de femmes, ne pouvait pas passer à côté de ce débat et lors des diverses discussions résultants du groupe de travail ad hoc, il en est ressorti que l'égalité hommes-femmes est loin d'être atteinte, même à l'État, même à l'école primaire.

Dans le contexte actuel, les enseignant.e.s ont tendance à se replier dans leur classe alors qu'ils et elles auraient besoin plus que jamais de créer du lien. C'est la fonction première de la SPG : vous soutenir et vous permettre de créer du lien, notamment à travers ses différentes instances, mais aussi en proposant des moments d'échange tels que les différentes commissions internes, la soirée « divine », les AD et les AG. S'investir demande du temps, mais ce temps consacré à échanger, partager nos pratiques, identifier et relayer nos besoins nous rend aussi plus fort.e.s.

Ainsi, le comité de la SPG se propose de poursuivre l'année prochaine les combats entamés, afin d'obtenir une réelle discussion avec la conseillère d'État sur l'horaire scolaire et les effectifs de classe. La commission interne de l'école inclusive sera réactivée afin de réfléchir ensemble à nos besoins et la manière dont on veut les obtenir. *(fm)*

# Faîtières et partenaires institutionnels

## Commission paritaire du statut (RStCE – B 5 10.04)

L'accord sur l'emploi du corps enseignant pour l'année 2019-2020 a été signé en avril. Si ce texte devient une sorte de formalité, après avoir constamment été amélioré au fil des ans, il n'en demeure pas moins primordial pour les conditions de travail. La garantie de la reconduction du taux d'activité occupé pour la personne qui en fait la demande est emblématique de l'importance de cet accord, qui mérite l'attention de l'ensemble du personnel enseignant. La procédure sur le **soutien apporté aux membres PAT et PE du DIP**, et celle sur la prise en charge dans le cadre scolaire d'une **situation de maltraitance vis-à-vis d'un enfant ou d'un jeune**, deux textes aussi denses que fondamentaux, ont suscité moult discussions. La tendance reste toutefois à l'inflation et si le règlement lui-même, ainsi que toutes les procédures, directives, etc. continuent à prendre du volume sans rien retrancher, il faudra peut-être entamer, avant qu'il ne soit plus possible d'avoir une lecture compréhensible de l'ensemble, une démarche inverse pour revenir à l'essentiel. (ob)

## Modernisation de l'EEDP

Pour donner suite à des demandes émanant des directions d'établissements, du personnel enseignant et de la direction du département, un groupe projet est mis en place pour moderniser l'entretien d'évaluation et de développement (EEDP) du personnel enseignant. Cinq journées ont été consacrées à cette tâche, néanmoins, les débats ayant été riches, une journée supplémentaire devra être fixée en septembre 2019. (fm)

## Délégation DGEO – SPG

Le comité de la SPG a rencontré quatre fois la DGEO lors de l'année scolaire 2018-2019. Ces rencontres ont concerné plusieurs problématiques RH. La DGEO souhaitait par exemple, supprimer la **décharge d'âge** dans la dernière semaine d'école et exiger la présence des titulaires au bénéfice d'une décharge, lors des journées sportives. Le comité de la SPG a fait part de son désaccord et proposé que ces problématiques soient traitées de cas en cas au niveau local dans chaque établissement. Le **recyclage « fait religieux »** a rencontré également de fortes réactions du corps enseignant, la dimension obligatoire (avec un contrôle via des tickets), un format inadapté, une plateforme et des moyens d'enseignement indisponibles au moment de la formation sont les éléments qui ont été remontés à la DGEO. Le comité de la SPG en a profité pour renouveler son souhait **d'être consulté en amont** lors de la mise en place de pareils recyclages. Malgré la résolution de la SPG pour s'opposer au **rattachement des CP-E** dans les établissements, sous la responsabilité hiérarchique des directeurs.trices, Anne Emery-Torracinta a décidé de passer outre. Le comité de la SPG a obtenu toutefois d'être consulté régulièrement lors de l'opérationnalisation de cette décision. Dossier à suivre l'an prochain avec vigilance. Après de nombreux échanges, le comité de la SPG a obtenu que le **paiement des heures de devoirs surveillés** soit maintenu au même tarif que l'an passé. En lien avec le SEE, les échanges avec la DGEO ont évolué favorablement et ont abouti à la mise en place d'un **groupe de travail autour de l'évaluation** afin d'alléger le dispositif actuel et viser à une meilleure coordination romande. La DGEO n'a par contre pas souhaité revenir sur la problématique des ouvrages de référence en lien avec les épreuves cantonales. Enfin, le comité de la SPG a relayé de nombreux problèmes de connexions liés à la multiplication des plateformes informatiques mises en place. La recherche d'informations est complexe et ne donne pas pleinement satisfaction. (oh)

## Fédération des enseignant.e.s genevois.es (FEG)

La fédération prépare notamment les séances qui réunissent les associations professionnelles et syndicales et le département. Si chaque degré d'enseignement a ses propres problématiques, les thématiques transversales restent d'importance. À titre d'exemple, la question des effectifs de classe, la grève féministe, le calendrier des vacances scolaires, la formation initiale, le numérique à l'école, etc. ont occupé la réflexion. La FEG est aussi attentive aux conditions dans lesquelles se déroulent les rentrées scolaires et entend communiquer, chiffres et expérience à l'appui, son analyse des conditions d'enseignement en général et ses attentes prioritaires pour garantir une formation de qualité. La rentrée 2019 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices au vu de l'augmentation massive du nombre d'élèves, alors... La SPG rencontre environ quatre fois par an Mme Anne Emery-Torracinta dans le cadre des réunions DIP-FEG. *(ob)*

## Bureau des Associations

Le bureau des associations ne s'est réuni que deux fois cette année. Il s'agit d'une commission réunissant des représentant.e.s de tou.te.s les acteur.trice.s de l'école obligatoire : directions d'établissement, enseignant.e.s, parents d'élèves et direction générale. La première séance a surtout été consacrée à prendre congé de l'ancienne directrice générale, Madame Paola Marchesini. Après une pause de quelques mois, le temps de laisser la directrice générale *ad interim* prendre ses fonctions, les séances suivantes ont été annulées. *(fm)*

## Commission consultative de l'école inclusive

Avec le changement de législature, la commission a été renouvelée et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2018. La présidence de Jérôme Laederach s'est ainsi achevée et Mme Dominique Chautems-Leurs a repris le flambeau. Avec une composition nouvelle, la commission a essentiellement consacré sa tâche, durant ses trois séances du premier semestre 2019, à établir un point de situation sur les actions en cours en lien avec l'école inclusive et la cartographie des nombreux groupes impliqués, ainsi qu'à organiser ses travaux. La révision du règlement sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (RIJBEP) a également été abordée. *(ob)*

## Commission paritaire de la formation (COFOEP)

Cette commission a permis de rediscuter le fond et la forme des recyclages (faits religieux et mathématiques) engagés cette année. Néanmoins, la formation continue des enseignant.e.s du primaire est un sujet sensible. En effet, un effort important a été effectué pour maintenir l'attractivité de l'offre. Malheureusement, une baisse de participation est constatée depuis l'obligation de se former hors temps scolaire. Or les besoins de formation sont particulièrement importants. La SPG a demandé plus de souplesse afin de pouvoir récupérer quelques heures de formation individuelle sur temps scolaire. Les discussions dans ce sens seront poursuivies l'année prochaine. Les enjeux de cette commission sont donc particulièrement importants. *(fm)*

## Comité du syndicat des enseignants romands (CoSER)

Le comité se réunit environ une fois par mois et de nombreuses questions y ont été abordées. Parmi les dossiers traités cette année, il faut relever notamment la campagne en réaction à la promotion de Mediamarkt, la reprise de la revue ECOLE romande et la conférence de presse de la rentrée. Une réflexion sur les finances du SER a également occupé ponctuellement les travaux du CoSER. *(fm)*

## Commission des moyens d'enseignement, des fournitures scolaires et des équipements (COMEF)

Les séances ont eu lieu à deux reprises, en novembre 2018 et en avril 2019. Le CO, l'enseignement primaire, la DGEO, l'ECDIP et la Centrale d'achats (CCA) se retrouvent pour échanger sur les différentes demandes et informations de chacun. La CCA constate que les processus de réclamation et de sélection des articles sont encore souvent méconnus du personnel enseignant. Les demandes d'informations et de réclamations doivent passer par l'ECDIP. Les propositions doivent être envoyées par mail ou déposées dans la boîte à suggestions à l'économat. Tout matériel défectueux doit être signalé par mail avec la photo ou ramené avec le ticket! Pour la COMEF, il est important de revoir la communication pour les tests et de souligner leur importance. Seuls des articles précis seront ensuite testés avec les élèves, quand cela s'avèrera nécessaire. *(fm)*

## Service écoles-médias (SEM)

Aucune séance n'a été convoquée par le SEM, malgré les demandes répétées depuis plusieurs années de la SPG et de la FEG. La SPG est en attente d'être convoquée à une 1<sup>e</sup> séance d'une nouvelle commission censée piloter le numérique pour l'ensemble de l'enseignement obligatoire. *(fh)*

## Commission faîtière paritaire FO18

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) découle de l'article 194 de la constitution genevoise, adoptée en 2014. La SPG a intégré cette commission en cours de route, à l'automne 2018, à sa demande. Apparemment, le département n'avait pas pensé que les huit premières années d'école ou l'enseignement spécialisé avaient quelque chose à voir avec FO18. Pourtant, la prise en charge d'enfants en difficulté ou la sécurisation des élèves fragiles, par exemple, représentent des thèmes que l'ensemble des professionnel-le-s des divers degrés peuvent avantageusement étudier conjointement. En théorie, la faîtière ayant débuté ses travaux en 2017 pour une mise en œuvre à la rentrée 2018, le travail de commission est censé être terminé. Toutefois, vu l'ampleur du chantier, il est probable que le mandat sera renouvelé afin que la pertinence des modalités arrêtées en la matière soit éprouvée. *(ob)*

## DGOMP-syndicats

Après une petite pause en automne, le temps de laisser la nouvelle directrice générale de l'office médico-pédagogique prendre ses fonctions, les séances entre syndicats (SIT, SPG et SSP) et la DGOMP ont repris en 2019. Le cadre horaire des équipes pluridisciplinaires a été discuté, mais des différends subsistent, notamment sur le temps en présence des élèves, la direction se refusant en quelque sorte de considérer cette problématique sous l'angle d'une mission spécifique, qui implique que le règlement ou les cahiers des charges ne soient pas appliqués à la lettre. L'accord sur les modalités d'organisation de la rentrée 2019 a été signé entre la conseillère d'État et les syndicats, ainsi que la commission du personnel de l'OMP, pour la cinquième année consécutive. L'organisation de la journée de réflexion sur l'évolution des dispositifs intégrés (versus ceux séparés), prévue en 2018, puis en 2019, a été repoussée en 2020... ou aux calendes grecques, c'est selon. *(ob)*

## Groupe d'accompagnement « Mise en œuvre du concept de pédagogie spécialisée »

Ce groupe d'accompagnement, organisé par le DIP et comprenant des représentants de tous les pôles touchés par la pédagogie spécialisée, vise à assurer le suivi des différents dossiers et changements en lien avec le nouveau concept cantonal de pédagogie spécialisée. Le document « Concept cantonal pour la pédagogie spécialisée à Genève » a été approuvé par le Conseil d'État le 7 février 2018. Dès lors, les groupes de pilotage des différents axes de l'école inclusive se sont en quelque sorte retrouvés dans une nouvelle instance, qui a d'abord traité de **la procédure d'évaluation standardisée (PES)**, nouvellement entrée en vigueur à la rentrée 2018. Elle a ensuite prévu d'étudier les modifications proposées par le département au règlement sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (RIJBEP). **En effet, la loi sur l'intégration (LIJBEP) ayant été supprimée depuis qu'elle se trouve intégrée à la LIP, il devient nécessaire de réexaminer le règlement au vu de l'importance nouvelle qu'il prend.** Ce groupe s'est réuni trois fois entre septembre et décembre 2018. Mais les rencontres du 1<sup>er</sup> semestre 2019 ont été annulées. La suite du travail devrait prendre la forme d'un premier bilan autour des PES effectuées cette année et de l'étude des modifications à apporter au RIJBEP. *(ob&st)*

## Commission de l'enseignement spécialisé du SER (CES)

La commission de l'enseignement spécialisé est le groupe de référence du SER pour la pédagogie spécialisée. L'un des mandats de cette commission est d'organiser la journée de l'enseignement spécialisé (JES) qui se déroule tous les trois ans. La dernière a eu lieu au mois de janvier 2018 et, cette année, la commission s'est attelée à effectuer le bilan de celle-ci et a débuté la réflexion concernant la prochaine qui se déroulera en 2021, et dont la thématique reste à définir. Le deuxième mandat de cette commission est de faire remonter au comité du SER les différentes problématiques rencontrées par les cantons romands en termes de pédagogie spécialisée. Pour Genève, ce sont principalement des problématiques liées à l'école inclusive qui ont été amenées. *(st)*

# Commissions internes

## Commission interne « MDAS Arts visuels »

La commission interne MDAS/AV s'est réunie une fois cette année. Il est prévu qu'elle se réunisse encore une fois d'ici la fin de l'année scolaire. La SPG a interpellé la DGEO au sujet de **l'équipement informatique pour les MDAS arts visuels**. La personne chargée de communication au DIP a donné une réponse évasive et les MDAS ne semblent toujours pas prioritaires. Ne voyant aucune avancée sur le dossier, la présidente de la SPG a contacté la presse afin de rendre compte de l'aberration, à un moment où le DIP équipe de tablettes informatiques tout l'enseignement ordinaire. La commission interne MDAS/AV rédigera d'ici la fin de l'année scolaire un document retraçant tous les projets AV 2018/19 réalisés avec des outils informatiques (film animation, photographies etc.) afin de rendre compte de la qualité des projets et des difficultés rencontrées lorsque l'équipement informatique et la connexion internet sont absents de nos ateliers AV. Elle doit établir d'ici la fin de l'année scolaire un historique du cahier des charges MDAS arts visuels afin que le comité de la SPG puisse mieux intégrer notre fonction dans les projets concernant les horaires scolaires des élèves. Enfin, cette commission souhaite que la SPG interpelle la DGEO à propos de **l'utilisation problématique des locaux d'arts visuels par d'autres usagers** (GIAP, devoirs surveillés, etc.). Cette problématique qui semblait résolue semble revenir en force dans divers établissements du canton. *(cm)*

## Commission interne « MDAS Éducation physique »

La commission s'est reformée durant l'année scolaire 2018-2019 afin de discuter et faire remonter au comité des problématiques liées à la fonction de maître.sse d'éducation physique au sein de l'école primaire : horaires scolaires ; évaluation ; utilisation du numérique, etc. La commission a également des contacts réguliers avec les responsables de l'éducation physique à la DGEO pour donner son avis ou être le porte-parole des collègues sur divers sujets. *(vd)*

## Commission interne « MDAS Musique-rythmique »

En septembre 2018, la commission a fait un état des lieux cantonal au moyen d'un sondage en dix questions, envoyé aux 97 MDAS EMR, et auquel 88 ont répondu. Le travail de synthèse des réponses a mis en évidence de graves dysfonctionnements sur lesquels le groupe souhaite concentrer ses efforts. Il en ressort que **la présence et l'implication des titulaires sont indispensables pendant les leçons de musique-rythmique**. Il reste aussi nécessaire de communiquer avec les directions et équipes enseignantes au sujet des difficultés logistiques spécifiques aux MDAS EMR (roulement des groupes, partage des locaux d'enseignement...). Enfin, la commission prépare une journée conviviale, pédagogique et syndicale pour les MDAS EMR, prévue en août 2019. *(cpr)*

## Commission interne « École inclusive »

L'assemblée des délégué.e.s, à la suite des nombreuses problématiques relayées notamment lors des échos des écoles, a souhaité réactiver cette commission. Un bilan a été fait et une première séance sera proposée au début de l'année prochaine. La commission interne de l'école inclusive travaillera en lien avec la commission consultative de l'école inclusive afin que les représentant.e.s SPG puissent y relayer les difficultés, les préoccupations et les besoins de l'école primaire. *(fm)*

## Commission interne des Coordinateur.trice.s pédagogiques

Suite à la volonté de la conseillère d'État de rattacher hiérarchiquement les coordinateur.trice.s pédagogiques aux directions d'établissement, ces dernier.ère.s ont décidé de créer une commission interne afin de faire entendre leurs revendications durant l'année transitoire 2019/2020. Cette commission se réunit tous les quinze jours afin, d'une part, de lister les problématiques de ce changement de contexte de travail, et, d'autre part, de faire l'inventaire des besoins liés à ce nouveau fonctionnement. Il a fallu du temps pour que la DGEO accepte d'intégrer les CP dans une réflexion commune en vue de la rentrée prochaine. Il reste encore de nombreux points à travailler, notamment pour permettre au groupe des CP de bénéficier de lieux de travail communs ainsi que d'un environnement numérique adapté à ces nouvelles conditions de fonctionnement. Ce dossier sera à suivre avec une grande attention l'an prochain d'autant que l'actuelle cheffe de service des CP se tourne vers un nouvel horizon professionnel. (oh)

## Commission interne « École numérique »

La commission interne de l'école numérique ne s'est pas réunie cette année.

## Commission interne « Horaire scolaire »

Sur mandat de l'AD SPG, la commission a proposé à l'AGE du 13 novembre de mandater le comité pour qu'il négocie une modification de l'horaire scolaire. Le scénario envisagé permettait de supprimer le mercredi matin en augmentant l'horaire journalier de 10 minutes, sans augmentation du temps de travail annuel. La proposition a été balayée par l'AGE et la commission ne s'est plus réunie depuis. Le comité et la commission attendent que le DIP se prononce sur l'horaire scolaire et mette sur pied une commission départementale ad hoc (cf. prise de position de l'AD qui a suivi l'AGE) pour poursuivre leurs travaux. (fh)

## Commission interne « Grève des femmes/grève féministe »

Le 14 juin 2019, une grève féministe et des femmes aura lieu en Suisse. Dans ce contexte, la SPG a créé un groupe de travail avec, comme objectifs principaux, de réfléchir aux revendications plus spécifiques des enseignant.e.s primaires et à la mobilisation dans les différentes écoles. Une après-midi de réflexion a été organisée afin de parler du sexisme sur le lieu de travail, ainsi que de pistes pour mobiliser parler de cette grève et mobiliser les enseignant.e.s primaires. Une soirée divine, avec la projection du film « L'ordre divin », a aussi été organisée le 17 mai. (fm)

## Commission interne des ECSP

Cette commission ne s'est pas réunie depuis trop longtemps. Lors de la formation du 21 mars dernier, destinée aux ECSP, la SPG a constaté que certains problèmes subsistent et se répètent d'une année à l'autre. Il est donc temps de réactiver cette commission. Pour ce faire, le syndicat fait appel aux membres ECSP pour former un petit groupe et ainsi coordonner et animer cette commission. Vous pouvez directement manifester votre intérêt par un courriel à [germain-thomas.rodriquez@spg-syndicat.ch](mailto:germain-thomas.rodriquez@spg-syndicat.ch). (gtr)

## Commission interne de l'enseignement et de l'éducation spécialisés

La volonté de relancer cette instance s'est confrontée à la réalité de l'agenda déjà bien surchargé de celles et ceux qui s'y investissent. Les séances entre les syndicats et la DGOMP ont toutefois été préparées en amont. Certains débats ont été vifs, par exemple sur projet éducatif individualisé (PEI), document qui reste à améliorer, et sur la pertinence d'introduire une fonction de référence dans les regroupements, idée qui ne paraît pas prioritaire dans le contexte actuel. Une plus grande participation aux réunions internes permettrait cependant de mieux confronter les idées. Le bilan mitigé de cette année invite à davantage anticiper l'agenda et les ordres du jour 2019-2020. (ob)

# Disciplines

## Allemand et anglais (CEAA)

Le comité n'a pas reçu de rapport pour cette commission.

## Mathématiques et sciences de la nature (CEMSN)

Le comité n'a pas reçu de rapport pour cette commission.

## Commission culturelle

Réunie à deux reprises, la commission a passé en revue une partie des nombreux projets soumis à École&Culture pour la saison 18-19. Malgré des préavis positifs, certains projets n'ont pas pu être acceptés pour des raisons budgétaires. Suite à des expériences peu concluantes, il ne sera plus proposé d'activités qui s'adressent à plusieurs degrés représentant des écarts d'âges différents. Sans bannir les nouveaux médias et les écrans, École&Culture œuvre à privilégier les propositions culturelles s'articulant autour de rencontres et rappelle que les enseignant.e.s ont la possibilité de faire des demandes spécifiques et dûment argumentées pour une activité de leur choix. *(cta)*

## Langue est culture d'origine (ELCO)

Cette commission s'est réunie la dernière fois en mai 2018. Durant celle-ci, il a été annoncé que le fonctionnement de la commission ELCO faisait l'objet d'une réflexion devant amener vers un nouveau modèle de collaboration entre les organismes délivrant des cours de langue et culture d'origine (CLCO) et les différentes instances genevoises concernées. Les travaux de réflexion étant toujours en cours, la séance de rentrée a donc été reportée à une date ultérieure. La SPG est en attente d'une nouvelle rencontre! *(cw & gtr)*

# IUFE

## Groupe de coordination IUFE

C'est l'organe issu de la convention DIP-UNI. Il s'agit d'un lieu d'échange mutuel d'informations qui permet de tenir les partenaires informés de l'évolution des formations et de résoudre des difficultés, particulièrement celles en lien avec les stages. Cette commission se réunit normalement deux fois tous les trois mois pour un total de six à sept fois à l'année. Deux réunions ont été annulées par manque de sujets à développer. Pour le primaire, et malgré la pression constante du Grand Conseil pour **limiter la formation à 3 ans**, la mise en place de la **FEP 2.0** avance. Différents problèmes mineurs ont été rencontrés et semblent se résorber. La MESP (Maîtrise en enseignement spécialisé) a rendu la demande de reconnaissance et le rapport préliminaire est positif. *(fm)*

## Conseil de l'institut

Les questions traitées relèvent de l'organisation interne de l'IUFE et la SPG n'y a pas trouvé matière à intervenir. *(fm)*

## Assemblée de l'IUFE

L'Assemblée s'est réunie une première fois au mois d'octobre pour approuver le nouveau règlement d'études FORENSEC, et une seconde fois au mois d'avril. La SPG ne dispose que d'une voix consultative dans cet organe. *(fm)*

## Commission technique stages et emploi IUFE

Les discussions ont tourné autour du lien à renforcer entre les directions d'établissements et la formation initiale, du rôle des directeur.trice.s par rapport à l'accueil des stagiaires et au contrat de partenariat autour de la présence des stagiaires étudiants durant leur formation. *(fm)*

## Commission technique enseignement IUFE

La commission technique enseignement IUFE est une commission paritaire (DGEO, université, association des étudiant.e.s, associations professionnelles et directions d'établissement). Cette année nous y avons essentiellement parlé de l'implantation des MITIC dans les écoles et des besoins de formation des enseignant.e.s en terme de numérique. *(fm)*

## CAS formateur de terrain

Les discussions ont abouti et le CAS s'ouvre en 2019-20. *(fm)*

## Groupe maturité spécialisée pédagogie (MSEP)

La commission continue à interroger la possibilité pour ces étudiant.e.s de faire leur formation à l'uni alors que statutairement pour l'instant, ils ne peuvent l'effectuer qu'en HEP. *(fm)*

# Délégations

## Cartel intersyndical du personnel de l'État et du secteur subventionné

La SPG dispose d'une dizaine de sièges à l'AD du Cartel, mais malheureusement seuls 3 ou 4 sont généralement occupés, ce qui fait que la voix de la SPG y est parfois minimisée par d'autres associations. Les AD sont convoquées 4 à 5 fois par an et **la SPG a besoin de l'engagement des membres pour être représentée**. Les dossiers traités par le Cartel sont extrêmement importants pour les conditions de travail du personnel. Pourtant, le Cartel fonctionne avec très peu de moyens et la SPG peine à y investir plus de forces. En 2018-19, le Cartel a longuement travaillé sur la réforme de la CPEG, la RIE3/RFFA et son volet genevois. Le comité continuera de travailler l'an prochain sur SCORE, les conditions de travail des employé.e.s de l'État (salaires, horaires, etc.), la défense des droits syndicaux (la Suisse et l'État de Genève étant des cancren en la matière en comparaison internationale!). *(fh)*

## AD du SER

Les délégués de l'AD du SER se sont réunis à deux reprises cette année. Avec le départ de la SPV, le SER a dû trouver des solutions afin de limiter les dépenses, notamment en diminuant son secrétariat et en cherchant à attirer des nouveaux membres individuels. Lors de sa séance du 25 mai, l'AD a adopté le nouveau code de déontologie et mandaté le CoSER pour le promouvoir. Lors de sa séance du 1er décembre, l'AD a mandaté un groupe de travail afin d'explorer les possibilités de créer une faîtière suisse regroupant les différentes régions linguistiques. Elle a également voté une résolution demandant à l'Assemblée plénière de la CIIP de reconsidérer sa position concernant la formation initiale en accueillant des représentants du SER qui soutient une formation initiale de niveau master.

## AD de la CPEG

L'assemblée des délégué.e.s de la caisse de pension est devenue une instance quelque peu alibi, sans vrai pouvoir décisionnel. Elle est convoquée deux fois par an. Le 10 décembre 2018, l'AD a toutefois pu affirmer sa préférence pour le projet de loi (PL) 12228 de la gauche (*Financement de la CPEG – Sauvegarder les rentes en créant du logement*) et son rejet de celui du Conseil d'Etat, soutenu par la droite, le PL 12404. Cela n'a pas empêché ensuite la caisse d'ignorer largement cette prise de position unanime de l'AD. Mais, heureusement, le peuple a tranché le 19 mai en faveur du PL 12228, ce qui permet d'espérer un avenir meilleur pour les rentes de la fonction publique. Le futur plan de prévoyance, qui tiendra compte des résultats des votations du 19 mai 2019, sera présenté à l'AD du 17 juin. *(ob)*

## SPG

### Bureau de l'AD de la SPG

Cette année s'est déroulée sous le signe du changement et parfois de l'inquiétude : le Comité démarre avec une nouvelle présidence; la proposition du groupe de travail sur l'horaire scolaire a été balayée en AGE, ce qui a déstabilisé beaucoup de membres. Cependant, le comité a été mandaté pour poursuivre la réflexion autour de cet horaire. Concernant la CPEG, la lutte du Cartel n'a pas été vaine, un double référendum (droite/gauche) décidera en mai du projet adopté. En cas de statu quo, des mesures structurelles seront adoptées par la CPEG, ce qui suscite de nombreuses incertitudes. Autres points qui inquiètent : les situations d'élèves à besoins spécifiques qui semblent en augmentation et le manque de moyens dans le projet de l'école inclusive (PES chronophage, manque de places à l'OMP). *(bureau)*

### Service des écoles – Ville de Genève

L'absence de dialogue a conduit à des décisions contestables et contestées. Quintupler le **prix du macaron** requis pour utiliser les parkings existants, en le faisant passer à 2 500.- francs par an, a mis en difficulté nombre de collègues. En effet, la Ville n'a annoncé ce changement de tarif qu'à la rentrée scolaire, mettant le corps enseignant devant le fait accompli. Cette manière cavalière de procéder a justifié le lancement d'une pétition, envoyée au Conseil municipal, demandant notamment que la Ville ne se contente pas de décourager les personnes à prendre leur voiture en pratiquant des tarifs élevés, mais prenne aussi des mesures concrètes en faveur de la mobilité douce. L'autre dossier mené de manière unilatérale est celui du **cortège des écoles** du cycle 1, divisé en deux le dernier mercredi du mois de juin (un le matin, l'autre l'après-midi). Le comité a fait part de son mécontentement, non seulement parce que le service a prétendu de manière abusive que les partenaires avaient été consultés, mais aussi et surtout parce que la solution retenue ne le satisfait pas. Le bilan qui sera tiré permettra peut-être d'étudier les alternatives que le syndicat se proposait de mettre en discussion. *(ob)*

## Commissions 2018-2019

### Rencontres faitières et partenaires institutionnels

Nom de la commission	Délégué.e référent.e et délégué.e.s ou suppléant.e.s
Commission paritaire du statut (B5 10.04)	Francesca <b>MARCHESINI</b> , Olivier BAUD
Délégation DGEO – SPG	Le comité
Séances DIP-DGEO-SPG	Le comité
Bureau des Associations AGDEP	Francesca <b>MARCHESINI</b> , Corneel MERTENS
Commission consultative de l'école inclusive	Olivier BAUD, Francesca <b>MARCHESINI</b>
Mise en œuvre concept de pédagogie spécialisée	Sébastien <b>TONINATO</b> , Olivier BAUD
DGOMP – Syndicats (SIT, SPG, SSP)	Olivier BAUD, Francesca <b>MARCHESINI</b> , Alexandre SCHWARTZ
Commission paritaire de la formation (COFOEP)	Francesca <b>MARCHESINI</b> , Nicole DEGOUMOIS BOESIGER, Marc THÉVENOZ, Loïc VAGNEUX
Comité syndicat des enseignants romands (CoSER)	Francesca <b>MARCHESINI</b> , Corneel MERTENS
Commission de l'enseignement spécialisé du SER	Sébastien <b>TONINATO</b> , Olivier BAUD
Commission des moyens d'enseignement des fournitures scolaires et des équipements (COMEFE)	Adolfo <b>PONTE</b> , Valérie NOËL, Florence ORTELLI, Margot ROCHE, Marianne SOTTAS, Marc THÉVENOZ
Service des écoles médias (SEM)	Corneel <b>MERTENS</b> , Frédéric HILTBRAND, Loïc VAGNEUX
Comité Cartel	Frédéric <b>HILTBRAND</b> , Olivier BAUD, Marc THÉVENOZ
Bureau Cartel	Francesca <b>MARCHESINI</b>
Fédération des enseignant.e.s genevois (FEG)	Francesca <b>MARCHESINI</b> , Olivier BAUD, Frédéric HILTBRAND

### Commissions internes

Nom de la commission	Délégué.e référent.e et délégué.e.s ou suppléant.e.s
MDAS Arts visuels	Céline <b>MAZZON</b> , Naomi DEL VECCHIO, Véronique CHEVROT, Marie-Laure MIAZZA JORDI, Florence ORTELLI, Marianne SOTTAS, Marc THÉVENOZ, Manouche VALLET
MDAS Education physique	Vincent <b>DUDING</b>
MDAS Musique – rythmique	Emilie <b>BUGNION</b> , Myriam GAUD, Madeleine MESSERLI, Cécile POLIN ROGG, Nabila SCHWAB OBLAK
École inclusive	Aurélié <b>MARTIN</b> , Valérie NOIRJEAN, Audrey WICKI
Ecole numérique	Loïc <b>VAGNEUX</b> , Miguel CASTRO, Frédéric HILTBRAND, Corneel MERTENS, Sonia SLAMA
Horaire scolaire	Frédéric <b>HILTBRAND</b> , Gabrielle GUEX, Francesca <b>MARCHESINI</b> , Corneel MERTENS, Agnès SALOMON, Sabine GOLAZ, Loïc VAGNEUX, Michelle SCHWARZ
ECSP	Germain Thomas <b>RODRIGUEZ</b> , François LIGONA
Enseignement et éducation spécialisés	Olivier BAUD, Anne-Lillia FERNANDEZ
Coordinateurs-coordinatrices pédagogiques (CP)	Olivier <b>HINDERBERGER</b> , Françoise SÜTTERLIN, Yann VOLPE



## Disciplines

Nom de la commission	Délégué.e référent.e et délégué.e.s ou suppléant.e.s
Allemand et anglais (CEAA)	Sabrina BAAZAOUI, Corneel MERTENS
Mathématiques et sciences de la nature (CEMSN)	Sabrina BAAZAOUI, Corneel MERTENS
Commission culturelle	Catherine TINIVELLA AESCHIMANN, Valérie NOËL
Langues et cultures d'origine (ELCO)	Germain Thomas RODRIGUEZ, Charlotte WIRZ

## IUFE

Nom de la commission	Délégué.e référent.e et délégué.e.s ou suppléant.e.s
Groupe de coordination IUFE	Francesca MARCHESINI
Assemblée de l'IUFE	Francesca MARCHESINI
Commission technique stages et emploi IUFE	Francesca MARCHESINI
Commission technique enseignement IUFE	Francesca MARCHESINI
CAS Formateur de terrain	Francesca MARCHESINI
Groupe Maturité spécialisée pédagogie (MSEP)	Francesca MARCHESINI
Comité de programme projet pour le DAS enseignement spécialisé	Anne-Lillia FERNANDEZ

## Délégations

Nom de l'instance	Délégué.e référent.e et délégué.e.s ou suppléant.e.s
AD du Cartel intersyndical (11 délégué.e.s)	Francesca MARCHESINI, Sabrina BAAZAOUI, Olivier BAUD, Carlo DONATI, Frédéric HILTBRAND, Corneel MERTENS, Sylvie MICHEL, Germain Thomas RODRIGUEZ, Marc THÉVENOZ, Loïc VAGNEUX, Yann VOLPE
AD du SER (16 délégué.e.s)	Francesca MARCHESINI, Sabrina BAAZAOUI, Rachel BOURQUIN GUIDI, Carlo DONATI, Carine GUEX, Corneel MERTENS, Germain Thomas RODRIGUEZ, Valérie PRIMATESTA GAUD, Marc THÉVENOZ, Suzanne SCHOEB, Catherine TINIVELLA AESCHIMANN, Loïc VAGNEUX, Yann VOLPE, ...
AD de la CPEG (16 délégué.e.s dans le groupe A)	Germain Thomas RODRIGUEZ, Olivier BAUD, Rachel BOURQUIN-GUIDI, Katja BREDI, Miguel CASTRO, Véronique CHEVROT, Sandrine DEGOUMOIS-GONZALEZ, Valérie DELEZ EMERY, Laurent FIVAZ, Carole GARCIA, Frédéric HILTBRAND, François LLIGONA, Malika MANAA, Francesca MARCHESINI, Valérie PRIMATESTA GAUD, Alexandre SCHWARTZ, Anne SPRÜNGLI, Yann VOLPE



## Organes de la SPG

Nom de l'instance	Délégué.e référent.e et délégué.e.s ou suppléant.e.s
<b>Comité de la SPG</b>	<b>Francesca MARCHESINI (présidente)</b> , Frédéric HILTBRAND, Corneel MERTENS (vice-présidents), Germain Thomas RODRIGUEZ (trésorier), Olivier BAUD, Olivier HINDERBERGER, Marc THEVENOZ (membres)
<b>Assemblée des délégué.e.s (AD)</b> Un.e délégué.e pour 10 enseignant.e.s par école	<p>ALTHAUS-MAYORCA Marie-Hélène, ANDRES Marie-José, ANZÉVUi Camille, AREF Christiane, BAAZAOUI Sabrina, BARAZZONE Charlotte, BARBLAN Laurence, BAULET Marie-Léa, BERECKETEAB Mesmere, BESSE COLOMAR Chantal, BLANC Laurence, BLASER Danielle, BOGENSBERGER Christophe, BONAITI Simone, BRANDENBERGER Conus Vânia, BREDA Katja, CAPPONI Cécile, CASAS Nathalie, CATTANI Stéphanie, Chablaix Katia, CHAPPOT Carine, COMINOLI Chantal, COURT Géraldine, DE CHASTONAY Marjorie, DEGOUMOIS GONZALEZ HERNANDEZ Sandrine, DEGOUMOIS BOESIGER Nicole, DEL NOTARO Luca, DEL VECCHIO Naomi, DEMIERRE ROMANENS Catherine, DOESSEGGER Sabine, DOUMBOUYA DÉLÈZE Chantal, DUDING Vincent, DUHOUX Sabrina, DUPIN DE MAJOURBERT Fabienne, ECKERT Valérie, EVÉQUOZ Tiffany, FERNANDEZ Anne-Lillia, FILLIETTAZ Estelle, FLEURET Isabelle, FOLLONIER Valérie, FOREL Stéphane, FREIDIG Coralie, GARILLI Sandrine, GIACOMINI Sabrina, GILLIÉRON Cécile, GOLAZ Sabine, GONNET Carole, GUEX Gabrielle, GUYOMAR BAUD Catherine, HAEHNI Anne-Catherine, HÄNNI Aline, HOLWEGGER Audrey, HONEGGER Marion, IMHOOF Faye, ISAAC Juliane, JEANDET Pierre, JOLIVET Lise, JOLTI Magali, KATANA Rachel, LAMBERT Sébastien, LIGABUE Flavio, LLACA Roy, LÖRTSCHER Jessica, LOSER GUBSER Roxane, LUISIER Damien, LÜPS Stéphanie, MAGNIN Marpessa, MAJEUR Marion, MANGIACAPRA Alexia, MARTIN Anne-Evelyne, MASO Myriam, MATTHEY Adline, MAZZON Céline, MENOUD Bastien, MICHEL Malika, MIVILLE Caroline, NOËL Valérie, NOIRJEAN Valérie, NOVOA LIGABUE Aurea, ORTELLI Florence, PARACHINI Sabine, PASSAPLAN Lucie, PECCOUX Coraline, PELLATON Catherine, PERNOT Véronique, PERRIER Salomé, PETIGNAT Pascal, PITTET Solenne, PROGIN Carine, PRUNIER BURKHARD Annick, QUIBLIER-VILLALBA Jessica, RAUTENSTRAUCH Nelly, REVUELTA Céline, RIENZO Stefanie, RIONDEL Nicole, ROMER-CHARLES Claudine, SAGIATI Marina, SALOMON Agnès, SCHNORHK MALFAIT Pascale, SCHWARZ Michelle, SJOLLEMA Emilie, SLAMA Sonia, SOFF MAGNENAT Tania, SOTTAS Marianne, THÉVENOZ Claire, TINIVELLA AESCHIMANN Catherine, TOZZINI Denise, VAGNEUX Loïc, VALENTIN Christine, VALLET Manuelle, VINUESA ROBLES Juan Francisco, VOEFFRAY Nathalie, VOLPE Yann, ZUMBACH Antoine.</p> <p><b>Suppléant.e.s :</b> BEREY Sarah, BOCCARD Caroline, BRUN Colette, COMTE Baptiste, COSME MADEIRA Emilia, GARDET SCHMIT Sarah, LAGO Marta, MABUT Véronique, MICHEL Sylvie, MUINO Tania, MUZA Christine, NOGUEIRA David, RAHAL Mélissa, RENAUD Christelle, ROBERTS Carine, VERNAIN-PERRIOT Elisabeth, WIRZ Charlotte, WITTGENSTEIN Dominique.</p>
<b>Bureau de l'AD</b>	<b>Denise TOZZINI</b> , Marie-Hélène ALTHAUS-MAYORCA, Gabrielle GUEX, Véronique PERNOT
<b>Membres inscrits au 1<sup>er</sup> mai 2019</b>	<b>1268 membres</b>

Nous prions nos membres de bien vouloir nous excuser pour les erreurs ou omissions qui, malgré nos vérifications, subsisteraient dans ces listes. Merci. *Le comité*



# Comptes

## Compte de résultat

01.04.2018 au 31.03.2019

Compte/Groupe	Solde CHF Débit	Solde CHF Crédit
<b>3 PRODUITS</b>		<b>481'548.65</b>
<b>360 Cotisations</b>		<b>466'395.25</b>
3290 Changement de taux		537.00
3601 Cotisations		465'858.25
<b>372 Autres Produits</b>		<b>15'153.40</b>
3721 Famco & Cartel		12'670.00
3722 Amendes AGO		1'920.00
3723 Intérêts postaux, bancaires		5.85
3726 Produits extraordinaires		557.55
<b>5 CHARGES</b>	<b>496'861.67</b>	
<b>500 Salaires</b>	<b>234'713.30</b>	
5000 Salaires Présidence	135'202.90	
5001 Salaires Secrétariat	63'736.65	
5002 OCAS	5'437.00	
5003 CPEG	8'587.50	
5005 LAA	944.25	
5006 APG	1'222.00	
5007 Défraiements comité	19'583.00	
<b>570 Frais de fonctionnement</b>	<b>62'194.77</b>	
5710 Loyer	35'677.60	
5711 Electricité	767.25	
5712 Téléphone	2'839.20	
5713 Informatique	5'199.62	
5714 Travaux, entretien bureau	2'550.00	
5715 Frais de matériel	5'539.40	
5716 Frais d'envoi	6'494.00	
5717 Matériel de bureau	666.45	
5718 Frais divers	891.25	
5719 Assurances ménage & RC	570.00	
5720 Amortissement	1'000.00	
<b>580 Activités syndicales</b>	<b>199'114.83</b>	
5801 Perte sur débiteurs	830.00	
5802 Cotisations SER & Cartel	160'274.60	
5803 Protection juridique	17'550.00	
5804 Fonds de lutte	1'000.00	
5805 AD+AGE+SER	3'174.80	
5806 AGO	7'504.20	
5807 Frais de comité	4'613.48	
5808 Autres frais	1'383.50	
5809 Frais de communication	2'641.90	
5810 Frais d'animations	142.35	
<b>590 Autres Charges</b>	<b>838.77</b>	
5900 Frais bancaires, postaux	838.77	
<b>Total CHF</b>	<b>496'861.67</b>	<b>481'548.65</b>
<b>Perte CHF</b>		<b>15'313.02</b>

# Comptes

## Bilan

au 31.03.2019

Compte/Groupe	Solde CHF Débit	Solde CHF Crédit
<b>1 ACTIFS</b>	<b>253'744.00</b>	
<b>100 Liquidités</b>	<b>210'763.65</b>	
1020 PostFinance (Compte Courant)	150'991.75	
1021 PostFinance (Compte Epargne)		
1022 Banque Cler (Ex- Coop)	59'771.90	
1023 Banque Migros		
<b>110 Creances</b>	<b>35'260.35</b>	
1100 Débiteurs		
1105 Débiteurs Membres	32'259.70	
1106 Débiteurs Membres (Arriérés)	2'829.40	
1108 Actifs Transitoires	171.25	
<b>150 Matériel et mobilier</b>	<b>7'220.00</b>	
1500 Matériel & Mobilier	7'220.00	
<b>180 Parts sociales</b>	<b>500.00</b>	
1850 2 Parts Sociales BCGE	500.00	
<b>2 PASSIFS</b>		<b>269'057.02</b>
<b>200 Dettes</b>		<b>34'961.00</b>
2000 Créanciers		
2006 Passifs Transitoires		30'107.10
2005 Créanciers Membres		1'070.10
2229 Compte transitoire salaire		
2030 Acomptes des membres		3'783.80
<b>280 Capital</b>		<b>234'096.02</b>
2800 Capital / Fortune Nette		234'096.02
<b>Total au 31.03.2019 CHF</b>	<b>253'744.00</b>	<b>269'057.02</b>
<b>Perte au 31.03.2019 CHF</b>	<b>15'313.02</b>	

# Comptes

## Budget 2019-2020 avec impact CPEG

		<b>Solde CHF</b>
<b>3 PRODUITS</b>	<b>487710.00 CHF</b>	
<b>360 Cotisations</b>		<b>470000.00 CHF C</b>
3290 Changement de taux		0.00 CHF D
3601 Cotisations		470000.00 CHF C
<b>372 Autres Produits</b>		<b>17710.00 CHF C</b>
3721 Famco & Cartel		13000.00 CHF C
3722 Amendes AGO		3500.00 CHF C
3725 Produits d'animations		600.00 CHF C
3723 Intérêts postaux, bancaires		10.00 CHF C
3726 Produits extraordinaires		600.00 CHF C
<b>5 CHARGES</b>	<b>565850.00 CHF</b>	
<b>500 Salaires</b>		<b>262000.00 CHF D</b>
5000 Salaires Présidence		120000.00 CHF D
5001 Salaires Secrétariat		65000.00 CHF D
5002 OCAS		5800.00 CHF D
5003 CPEG*		54000.00 CHF D
5005 LAA		1000.00 CHF D
5006 APG		1300.00 CHF D
5007 Défraiements comité		14900.00 CHF D
<b>570 Frais de fonctionnement</b>		<b>65550.00 CHF D</b>
5710 Loyer		37000.00 CHF D
5711 Electricité		1000.00 CHF D
5712 Téléphone		2900.00 CHF D
5713 Informatique		6000.00 CHF D
5714 Travaux, entretien bureau		2800.00 CHF D
5715 Frais de matériel		5700.00 CHF D
5716 Frais d'envoi		7000.00 CHF D
5717 Matériel de bureau		750.00 CHF D
5718 Frais divers		800.00 CHF D
5719 Assurances ménage & RC		600.00 CHF D
5720 Amortissement		1000.00 CHF D
<b>580 Activités syndicales</b>		<b>237400.00 CHF D</b>
5801 Perte sur débiteurs		1000.00 CHF D
5802 Cotisations SER & Cartel		160000.00 CHF D
5803 Protection juridique		50800.00 CHF D
5804 Fonds de lutte		2000.00 CHF D
5805 AD+AGE+SER		3500.00 CHF D
5806 AGO		7600.00 CHF D
5807 Frais de comité		6000.00 CHF D
5808 Autres frais		1500.00 CHF D
5809 Frais de communication		3000.00 CHF D
5810 Frais d'animations		2000.00 CHF D
<b>590 Autres Charges</b>		<b>900.00 CHF D</b>
5900 Frais bancaires, postaux		900.00 CHF D
<b>Perte</b>		<b>78140.00 CHF D</b>

# Comptes

## Rapport financier du fonds de lutte

### Fonds de lutte au 31 mars 2019

01.04.2018	Banque Cler (Ex-Coop)	CHF	61'994.55
31.03.2019	Solde	CHF	59'771.90

#### Charges d'exploitation

Factures fonds de lutte 2016-2017 payées par Posfinance	CHF	3'631.05
Factures fonds de lutte 2017-2018 payées par Postfinance	CHF	1'395.45
Don au comité 2xNON RFFA	CHF	1'000.00
Frais bancaires	<u>CHF</u>	<u>9.00</u>
	<u>CHF</u>	<u>6'035.50</u>

#### Produits d'exploitation

1269 membres x CHF 3.00	CHF	3'807.00
Intérêts Banque Cler 31.12.2018	<u>CHF</u>	<u>5.85</u>
	<u>CHF</u>	<u>3'812.85</u>

Genève, le 9 avril 2019/GTR

Germain Thomas Rodriguez

# Comptes

## Rapport financier du fonds de soutien juridique

### Soutien juridique au 31 mars 2019

01.04.2018	Banque Migros	CHF	121'975.75
11.07.2018	Virement à Postfinance	CHF	82'270.35
11.07.2018	Clôture compte Migros	CHF	0.00

#### Charges d'exploitation

Factures soutien juridique 2017-2018 payées par Postfinance	CHF	22'032.80
Factures soutien juridique 2016-2017 payées par Postfinance	CHF	17'631.65
Frais bancaires	CHF	<u>40.95</u>
	CHF	<u>39'705.40</u>

Genève, le 9 avril 2019/GTR

Germain Thomas Rodriguez

# **Rapport des vérificateurs des comptes de la Société pédagogique genevoise**

## **Exercice 2018/2019**

Conformément au mandat reçu lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2018, nous soussignés, Valérie Primatesta Gaud et Ernesto Palazon avons effectué le mardi 9 avril 2019 la vérification des comptes de la Société pédagogique genevoise.

Après avoir examiné le compte d'exploitation 2018/2019 et par pointage des pièces qui s'y rapportent, ainsi que le bilan au 31 mars 2019, nous pouvons certifier que ceux-ci sont tenus avec rigueur et précision.

Ainsi, nous attestons que les comptes de la Société pédagogique genevoise sont exacts.

Nous remercions Marie-Carmen Gastesi (secrétaire-comptable) et Germain Thomas Rodriguez (trésorier) pour le travail effectué tout au long de l'année et nous demandons donc à l'assemblée, ici présente, de donner décharge au comité.

Les vérificateurs :



Valérie Primatesta Gaud



Ernesto Palazon

Fait à Genève, le 9 avril 2019

Engagé.e.s ensemble  
pour une école genevoise de qualité  
pour toutes et tous !